p.2







Date de fin: 14/04/13

N° d'inscription FFM : 4 22

Moto-Club: BALDAGO'S

N° d'affiliation: 0085

Nom de l'Organisateur Technique : An Ewi

Adresse le MARtin 69490 St Forsera agre. land 6 standow. fr. Téléphone: 06 09:80 0576

Site Internet :

ARTICLE I - ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe

ARTICLE 2 - OFFICIELS

Licence Nº 007077 Licence Nº 16581 Zème Membre du jury LIOGIER Anche Licence Nº 00 62-17-Commissaire technique responsable ... LANIEL Chuntian Licence Nº 17-13-69 Responsable du chronométrage STEFFOUIC Maurice HC Licence N° Licence Nº 103 7 45 Responsable du parc coureurs 1279

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Membres du Jury, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexé au présent règlement

ARTICLE 3 - CATEGORIE

National MX2:

Cylindrée Classe 2

PlaquesNuméro blanc sur fond noic

Les pilotes licenciés FFM de nationalité étrangère devront répondre aux modalités de l'Article 6.1 du Règlement Général Motocross.

Chaque coureur qualifié percevra une prime de qualification de 80 € augmentée des primes ci-dessous :

Place	Prime	Place	qualification de 8	-	e acz brillies cho	sessons :	
ler 1	75 €	-	Prime	Place	Prime	D. 1	
2e		6e	30 €	lle (20 €	Place	Prime
	66 €	7e	28 €			16e i	10 €
3e	60 €	8e	26 €	12e	18 €	17e	8 €
4e	54 €	9e		1 13e	16€	18e	
5e	48 €	-	24 €	14e	14 €		6 €
	70 €	10e	22€	15e		19e	4 €
				4 .56	12 €	20e	WEDE!

Fédération Française de Motocyclisme - Direction des Sports et de la Réglementation Reglement Particulier du Championnae de France de Mococross National MX2 2013







ARTICLE 4 - CONTROLES ADMINISTRATIFS ETTECHNIQUES

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son

Contrôles techniques:

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, le Commissaire techniques responsable doit en avertir le Directeur de course et établir puis signer, sous leur propre responsabilité, un rapport qu'il doit remettre au Jury.

ARTICLE 5 - RECLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme ecrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 - MEDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Médecin responsable médical EL Noukagen
Nombre de secourisces
Hôpital le plus proche. TARARE

Nombre d'ambulances . . ? Temps de trajet (en mn). 10

ARTICLE 7 - PRESENTATION DU SITE DE PRATIQUE

Accès

Nom du circuit BALDAGO'S Ville la plus proche. TARATE

Le plan d'accès au site est annexé au présent règlement.

Caractéristiques
Longueur. 7.56
Largeur de la grille de départ. 32.0 Nombre de poste de Commissaires de piste. . . [2

Longueur de la ligne droite de départ. 100

La capacité correspond au nombre de véhicules autorisés à rouler en simultane sur le circuit.

Capacité en essais 4 0 Motos Capacité en manche ... 40 Motos

Le plan du site de pratique est annexé au présent règlement.



Fédération Française de Motocyclisme - Direction des Sports et de la Réglementation Règlement Particulier du Championnas de France de Motocross National MX2 2013

horaire	categorie	temps	MANCHE		
	contrôle administrative				
	contrôle technique				
7H50	mise en place de commissaire				
8H00 A 8H15	QUAD	13 MINUTES	ESSAI LIBRE		
8H20 A 8H35	QUAD	13 MINUTES	ESSAI LIBRE		
8H40 A 9H15	MX 2 GROUPE A	30 MINUTES	ESSAI LIBRE		
9H20 A 9H55	MX 2 GROUPE B	30 MINUTES	ESSAI LIBRE		
10H00 A 10H20	QUAD	15 MINUTES	ESSAI CHRONO		
10H25 A 10H45	QUAD	15 MINUTES	ESSAI CHRONO		
10H50 A 10H55	MX 2GROUPE A	5 MINUTES	TEST DEPART		
11H00 A 11H25	MX 2GROUPE A	25 MINUTES	QUALIFICATION		
11H30 A 11H35	MX 2 GROUPE B	5 MINUTES	TEST DEPART		
11H40 A 12H10	MX 2 GROUPE B	25 MINUTES	QUALIFICATION		

PAUSE REPAS

13H40	mise en place de commissaire		
13H50 A 14H15	MX 2 CONSOLANTE	20 MINUTES +1T	
14H20 A 14H50	CHAMPIONNAT MX 2	20 MINUTES + 2T	1 MANCHE
14H55 A 15H15	QUAD A	15 MINUTES + 1T	1 MANCHES
15H20 A 15H40	QUAD B	15 MINUTES + 1T	1 MANCHES
15H45 A 16H15	CHAMPIONNAT MX 2	20 MINUTES + 2T	2 MANCHES

PAUSE

16H30 A 16H50	QUAD A	15 MINUTES + 1T	2 MANCHES
16H55 A 17H15	QUAD B	15 MINUTES + 1T	2 MANCHES
17H20 A 17H50	CHAMPIONNAT MX 2	20 MINUTES + 2T	3 MANCHES
17H55 A 18H15	QUAD A	15 MINUTES + 1T	3 MANCHES
18H30	REMISE DES PRIX		

Le 9/4/13

25600 LA ROCHE DE GLUN



